

BS.12- 04-023-UU

Ce jour, les représentants du SNPNC-FO ont été reçus par Monsieur MALE. Nous lui avons exposé nos revendications à court terme pour l'ensemble des salariés afin de rétablir un rapport de confiance mutuelle entre ces derniers et la nouvelle équipe dirigeante.

Si son rôle est de redresser l'Entreprise sur le plan financier, le nôtre est porté sur les revendications salariales et sociales.

Nous avons principalement basé nos demandes sur des aspects sociaux, et avons volontairement reporté toute revendication salariale, au regard de la situation financière de l'Entreprise, à l'exception d'un point qui est la condition d'indemnisation en cas de licenciement économique.

Si la Direction devait s'orienter vers un PSE, le salarié concerné doit pouvoir partir dans des conditions acceptables.

L'essentiel de nos revendications sociales présentées concerne la politique de GP au sein de l'Entreprise. Ce sont des mesures à moindre coût. Nos demandes sont les suivantes :

- le retrait de toute restriction pour l'accès aux GP pour les ascendants des salariés,
- l'accès aux GP pour les salariés en temps partiel sur leur mois non travaillé,
- l'attribution de 2 GP non nominatifs par salarié,
- l'attribution d'un GP réservé par an par salarié et famille,
- l'accès aux GP pour tout enfant à charge fiscale.

En ce qui concerne, l'indemnisation en cas de licenciement économique, nous avons demandé à ce que celle-ci soit basée sur un mois de salaire par année d'ancienneté.

Dès que la situation de l'Entreprise sera rétabli, nous reviendrons pour aborder l'accord collectif qui nous régit et toutes les revendications faisant référence à cet accord collectif, revendications restées en suspens depuis bien trop longtemps (équité des plannings et distribution cohérente des HDV, SMMG à 60 HDV/mois, navettes hôtel CDG, rotation SYD-NOU....).

Nous souhaitons la Bienvenue à Monsieur MALE, et espérons pouvoir travailler dans un esprit constructif.